

**347**

**DQ11.1**

Projet de ligne à 735 kV entre les postes  
Micoua et du Saguenay

6211-09-072

## Réponses aux questions complémentaires DQ11

### Question 1

*Dans la stratégie d'accès préliminaire en date du 20 janvier 2019 (DA49), vous estimez à 223 km la longueur de chemins qui devraient être améliorés et à 301 km ceux qui devraient être construits, pour une superficie à déboiser d'environ 334 ha.*

*Quelle serait la longueur de ces chemins et la superficie déboisée à l'intérieur de l'aire de répartition de la population de caribous forestiers du Pipmuacan que vous avez retenue comme zone d'étude?*

#### Réponse :

Pour l'aire de répartition du caribou de Pipmuacan, 131 km de chemins devraient être améliorés et 186 km de chemins devraient être construits. La superficie totale à déboiser/débroussailler serait d'environ 199 ha.

Vous trouverez en pièce jointe un tableau présentant les données détaillées.

### Question 2

*Durant l'exploitation de la ligne de transport électrique, vous prévoyez maintenir un certain nombre de chemins d'accès à l'emprise. Quelles sont les interventions nécessaires pour l'entretien de ces voies de circulation ? À quelle fréquence ?*

Sauf si des interventions d'urgence sont requises, les chemins d'accès sont entretenus selon un intervalle d'environ 7-8 ans. Les chemins sont nivelés lorsque requis et les ponceaux sont remplacés s'ils sont détériorés. Du débroussaillage est aussi effectué si nécessaire.

**HYDRO-QUÉBEC - PROJET DE LIGNE À 735 KV MICOUA-SAGUENAY  
STRATÉGIE D'ACCÈS PRÉLIMINAIRE EN DATE DU 20 JANVIER 2019  
ESTIMATION DES SUPERFICIES AFFECTÉES PAR LES CHEMINS**

TYPE D'ACCÈS	Chemins à construire ou à améliorer pour la construction de la totalité de la ligne		Chemins à construire ou à améliorer dans l'aire de répartition du caribou de Pimpuacan pour la construction de la ligne		LARGEUR D'EMPRISE DE CHEMIN À DÉBOISER	SUPERFICIES RÉAMÉNAGÉES À LA FIN DES TRAVAUX <sup>1</sup>	
	LONGUEUR	SUPERFICIE À DÉBOISER (nouveau chemin) OU DÉBROUSSAILLER (chemin à améliorer)	LONGUEUR	SUPERFICIE À DÉBOISER (nouveau chemin) OU DÉBROUSSAILLER (chemin à améliorer)			
	(KM)	(HA)	(KM)	(HA)	(M)	(HA)	
BRETELLES D'ACCÈS À L'EMPRISE	À CONSTRUIRE	3	5	2	3	15	0
	EXISTANTS À AMÉLIORER	190	143	111	83	5 à 10 m (moyenne 7,5 m)	0
<b>CIRCULATION LE LONG DE L'EMPRISE</b>							
CHEMINS À L'INTÉRIEUR DE L'EMPRISE	À CONSTRUIRE	188	0	118	0	inclus dans déboisement de l'emprise	emprise de ligne
	EXISTANTS À AMÉLIORER	5	0	2	0	inclus dans déboisement de l'emprise	emprise de ligne
CHEMINS DE CONTOURNEMENT A L'EXTÉRIEUR DE L'EMPRISE (PRÉSENCE DE CONTRAINTES TOPOGRAPHIQUES ET ENVIRONNEMENTALES DANS L'EMPRISE)	À CONSTRUIRE	110	165	66	99	15	82
	EXISTANTS À AMÉLIORER	28	21	18	14	5 à 10 m (moyenne 7,5 m)	10
SOUS-TOTAL	À CONSTRUIRE	301	170	186	102	15	82
	EXISTANTS À AMÉLIORER	223	164	131	97	5 à 10 m (moyenne 7,5 m)	10
<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>	<b>524</b>	<b>333</b>	<b>317</b>	<b>199</b>		<b>92</b>

NOTE 1 : Tous les nouveaux chemins aménagés spécifiquement pour la construction de la ligne seront refermés, à l'exception de ceux qui seront requis pour l'exploitation. Étant donné que la stratégie finale de circulation n'est pas encore définitive, nous n'avons pu encore identifier avec précision les accès qui devront être conservés pour l'exploitation. Pour les fins du présent calcul, il a été estimé qu'environ 50 % des superficies déboisées pour les nouveaux chemins aménagés spécifiquement pour la construction de la ligne seront réaménagés sous une forme ou une autre (régalage de l'emprise du chemin, ensèmentement, ou reboisement). Il faut également mentionner que les traversées de cours d'eau des nouveaux chemins construits le long de l'emprise seront principalement des ponts provisoires qui seront démantelés à la fin des travaux.